



Réponse du ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur M. Xavier Bettel à la question parlementaire n°3679 de l'honorable député M. Yves Cruchten

1. Le Gouvernement luxembourgeois soutient-il activement la stratégie de diversification commerciale portée par le Premier ministre canadien Mark Carney, notamment un approfondissement des liens entre l'UE et les membres du CPTPP ? Quelle est la position du Luxembourg, à ce stade, quant à l'opportunité politique et économique d'un tel rapprochement ?

Le gouvernement réaffirme son engagement en faveur d'une diversification stratégique et durable des relations commerciales de l'UE pour réduire ses dépendances et renforcer sa résilience économique tout en promouvant le commerce ouvert et fondé sur les règles. Dans cette perspective, le gouvernement soutient également le renforcement des liens entre l'UE et les membres du CPTPP tel qu'énoncé dans la déclaration ministérielle conjointe publiée à l'issue du premier Dialogue sur le commerce et l'investissement entre l'UE et le CPTPP le 20 novembre 2025.

2. Le Gouvernement soutient-il l'objectif de négocier des dispositions relatives aux règles d'origine et à la « cumulation » entre l'UE et le CPTPP afin de faciliter des échanges « à faible tarif » au sein de chaînes d'approvisionnement plus intégrées ?

De façon globale, et sans commenter les modalités techniques de propositions non formalisées, le gouvernement souligne qu'il souscrit aux domaines de coopération identifiés par la déclaration ministérielle conjointe UE-CPTPP, dont notamment l'aspect de résilience des chaînes d'approvisionnement.

3. Le Gouvernement a-t-il mené des échanges avec des États européens sur l'initiative portée par le Canada et entend-il soutenir une telle coordination au Conseil des ministres de l'UE ?

Le gouvernement mène des échanges réguliers avec des États européens au sujet de la diversification des relations commerciales, y inclus la récente initiative du Canada. S'agissant de la diversification des relations commerciales, le gouvernement demeure pleinement disposé à contribuer de manière constructive aux discussions à ce sujet entre États membres ainsi qu'aux travaux du Conseil, dans l'objectif de soutenir une coordination européenne efficace et cohérente.

Luxembourg, le 20 mars 2026
Ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur
(s.) Xavier Bettel